



COMMUNE DE
Bernissart
B 7320

Déclaration de
politique communale

LEGISLATURE 2019-2024

INTRODUCTION

Composée des villages de Bernissart, Blaton, Harchies, Pommeroeul et Ville-Pommeroeul, la commune de Bernissart est située en bordure Sud-Est de la Wallonie Picarde et frontalière avec la France. Au 15 janvier, elle comptait 11866 habitants.

La déclaration de politique communale constitue le projet politique et la vision pour Bernissart que l'équipe composée des partis PS et ECOLO, signataires du pacte de majorité, compte mettre en œuvre durant les 6 années à venir. Elle est le reflet des programmes politiques des partenaires mais aussi des résultats des souhaits émis par la population dans le cadre des réunions organisées pour la mise en œuvre du nouveau PCDR (Plan Communal de Développement Rural).

La déclaration de politique communale sera traduite en objectifs opérationnels au sein du plan Stratégique Transversal afin de programmer le projet politique en planifiant et en évaluant les actions. Ce travail se fera en étroite collaboration avec les services communaux.

Les enjeux ont été déclinés en 9 objectifs prioritaires, à savoir :

- I. Une politique sociale volontariste, transparente mais rigoureuse
- II. Une administration efficace, proche des habitants et au service de ses habitants.
- III. Bernissart, commune propre, fleurie et sûre
- IV Un aménagement du territoire réfléchi pour un meilleur environnement, une meilleure mobilité et un logement innovant
- V Bernissart, un engagement dans la transition énergétique
- VI Bernissart, commune sportive, culturelle, associative et touristique
- VII Bernissart, commune avec un enseignement de qualité et soucieuse de sa jeunesse
- VIII Bernissart, commune qui favorise l'emploi et le commerce local
- IX Le tout dans un cadre budgétaire maîtrisé

I. Une politique sociale volontariste, transparente mais rigoureuse

La précarité gagne malheureusement du terrain. Afin de répondre aux besoins des plus démunis, il faut un CPAS au fonctionnement transparent, humain mais rigoureux.

La transparence sera assurée par un site internet propre au CPAS qui listera toutes les aides possibles, par exemple sous la forme d'un « Chemin ludique » que chaque bénéficiaire pourra suivre suivant sa situation et ses problèmes particuliers. Le site contiendra également un organigramme complet.

Pour permettre d'accéder à ces informations, le cybernibus et les ordinateurs de la bibliothèque seront disponibles. Afin de toucher le plus de bénéficiaires possibles, des flyers seront également édités.

Les bénéficiaires seront mieux informés des primes existantes en matière de travaux d'économie d'énergie (ex : prime MEBAR) car en plus d'aider les plus démunis à payer leurs factures d'énergie, il importe aussi de les aider à en diminuer le montant.

D'autres actions sont envisagées :

- En lien avec l'épicerie sociale, Bernicook et la cuisine, apprendre à cuisiner sainement à bas prix.
- Mettre à disposition des jardins et des vergers partagés.
- En partenariat avec le plan de cohésion sociale et les différentes associations, développer :
 - *des actions multiculturelles ;
 - *des actions de sensibilisation aux droits citoyens.
- Organiser périodiquement des échanges entre citoyens (bourses, boîtes à dons,...).
- Mettre en place un conseil consultatif des aînés.

II. Une administration efficace, proche des habitants et au service de ses habitants.

Une réunion d'information citoyenne sera prévue avant tout projet de grande envergure.

Le travail des différents services communaux sera porté à la connaissance des citoyens via le bulletin communal notamment.

La commune organisera l'accueil des nouveaux arrivants lors de réceptions périodiques.

La commune soutiendra la création des comités de quartiers (fête des voisins, conseils consultatifs,...).

Elle développera la communication numérique notamment par une refonte du site internet. Dans ce cadre, la commune sera attentive à intensifier les possibilités de démarches administratives via internet.

La commune s'intégrera dans des structures d'achats groupés (entre autres pour l'énergie,...) et les proposera aux citoyens quand cela s'avérera pertinent.

La commune élargira l'information aux citoyens par le placement d'un panneau digital dans chaque ancien village.

La commune prévoira le placement de panneaux d'affichage libre tout en fixant un code de bonne conduite pour leur utilisation.

La commune prévoira des moments de rencontres citoyennes dans chaque ancien village.

III. Bernissart, commune propre, fleurie et sûre

La commune intensifiera le fleurissement commencé il y a 6 ans, et qui l'a conduite au label « commune fleurie » lors du concours « Wallonie fleurie » lancé par la région wallonne.

La commune encouragera le citoyen à re(planter) des arbres et arbustes via différentes actions.

La commune garantira la propreté publique par le renforcement de la lutte contre les incivilités au quotidien.

Chacun a le droit de se sentir en sécurité dans son village et plusieurs mesures de prévention ou de sanction seront menées telles que:

- Veiller à maintenir une police de proximité et privilégier les rencontres directes avec la population :

* Encourager le Commissariat décentralisé (exemple : sur le marché de Blaton) ;

* A titre préventif, renforcer la présence policière (y compris à vélo) en collaboration avec la zone de police et augmenter la visibilité des agents de quartier.

- Etre attentif à la sécurité et à la mobilité aux abords des écoles :

* Créer un service de stewards dédiés à la surveillance ;

* Augmenter la signalétique ;

* Réfléchir à la mise en place de rues scolaires.

- Etendre la vidéosurveillance à plus de zones sensibles.

- Soutenir la construction d'une caserne du service d'incendie sur le territoire de Bernissart, ce qui permettra une plus grande rapidité des interventions.

La commune organisera différentes actions en faveur de la propreté :

* grands nettoyages ;

* identification des points noirs avec le citoyen ;

* actions de sensibilisation.

IV. Bernissart, commune qui améliore, suivant un aménagement du territoire réfléchi, son environnement, sa mobilité et son logement

Pour améliorer la mobilité,

- Réfléchir à un plan communal de mobilité.

- Avoir une attention particulière pour la mobilité douce (zones 30, sens uniques, traçage, pistes cyclables, sentiers, Ravel...).

- Aménager des aires de covoiturage.

- Instaurer des bornes de rechargement pour les véhicules électriques.

Pour améliorer l'environnement,

- Requalifier la place des Martyrs à Pommeroel et la place de l'Eglise à Harchies.

- Négocier des subsides pour la réfection d'égouts et la rénovation de trottoirs.

Pour améliorer le logement

- Réaliser un écoquartier avec habitats basse énergie au Préau.

- Construire un quartier intergénérationnel rue du Fraity.

- Poursuivre la lutte contre les marchands de sommeil et les logements inoccupés

- Encourager la mixité sociale lors de la création de logements

V. Bernissart, commune en transition (énergétique, propreté...)

Bernissart s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique et les incivilités. Elle s'engage donc à :

- Soutenir la création d'un atelier de réparations et de recyclage (Repair café) (en partenariat avec la Poudrière, les initiatives citoyennes et Ipalle).
- Informer les citoyens sur les différentes aides possibles à l'économie d'énergie.
- Dans le cadre du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat 2030, poursuivre notre politique d'économies d'énergie et de rénovation de l'éclairage et de chauffage des bâtiments communaux (avec l'aide des primes Ureba entre autres).
- Placer sur des voiries des dispositifs pour recueillir les petits déchets.
- Mettre à disposition des composteurs pour les particuliers.
- Inscrire la commune dans un appel à projet « Bernissart zéro déchet ».
- Embellir et gérer de façon différenciée les cimetières.
- Tendre à devenir une commune Maya
- Veiller au bien-être animal en collaboration avec les autorités compétentes.
- Encourager la participation des habitants à des activités « nature ».

VI. Bernissart, commune sportive, culturelle, associative et touristique

Bernissart foisonne d'associations diverses. Pour les faire connaître, la commune :

- * Mettra en place un salon du monde associatif ;
- * Editera un livret reprenant l'ensemble des associations locales.

Les salles communales seront rénovées et rééquipées

En ce qui concerne plus particulièrement les associations culturelles , la commune de Bernissart :

- Instaurera une structure pour la programmation des activités au sein de la maison rurale.
- Accroîtra la collaboration avec les institutions culturelles voisines, par exemple le foyer culturel de Beloeil ou l'arrêt 59 à Péruwelz,...
- Diversifiera les activités de la bibliothèque.

En ce qui concerne plus particulièrement les associations sportives, la commune :

- Rénovera la Perche couverte et y prévoira un local réservé au monde associatif.
- Poursuivra les travaux de rénovation au Centre omnisport du Préau, toiture, éclairage, parquet, parking, piscine.
- Intensifiera l'installation d'espaces de jeux et veillera à aménager des espaces sportifs urbains (style parcours Vita).

Afin d'améliorer le tourisme, la commune propose de :

- Créer une aire réservée aux camping-cars sur le parking du Préau.
- Développer des nouveaux circuits touristiques.
- Aménager une structure d'accueil pour les classes vertes.
- Poursuivre l'acquisition de logements insolites
- Développer la communication relative aux activités touristiques et renforcer la signalisation de nos musées.
- Négocier le retour dans le giron communal du terroir Sainte-Catherine et de tout ou partie de Bernissart lac.
- Rénover et mettre le moulin de Blaton en état de fonctionner.
- Créer un réseau d'ambassadeurs bénévoles pour les touristes.

VII. Bernissart, commune avec un enseignement de qualité et soucieuse de sa jeunesse

Afin de permettre à chaque enfant de devenir un citoyen ouvert sur le monde, la commune prévoira :

- D'améliorer la qualité des infrastructures scolaires (bâtiments, cours de récréation,...).
- De mettre à disposition des écoles des carrés potagers pour sensibiliser les enfants au cycle des saisons et à une alimentation saine.
- D'installer un conseil communal des enfants.
- D'organiser avec les écoles un temps de témoignages et d'échanges des aînés avec les jeunes.
- De sensibiliser les enfants et les enseignants à l'utilisation de matériel respectueux de l'environnement, à l'alimentation saine et à la lutte contre le gaspillage.
- D'informer des possibilités d' »écoles du dehors ».

Pour les 0-3 ans,

- Mettre à disposition sur demande de l'ONE et suivant une convention des locaux pour assurer des consultations ONE sur l'ensemble de la commune.
- Rénover et sécuriser les locaux de la petite enfance de Bernissart.

VIII. Bernissart, commune qui favorise l'emploi et le commerce local

- Mettre à disposition un espace de co-working.
- Accompagner les indépendants lors des démarches administratives et de créations d'entreprises.
- Poursuivre en collaboration avec le CPAS la politique de réinsertion sociale de travailleurs dans le secteur privé.
- Favoriser le circuit court en mettant en évidence nos producteurs locaux via l'ADL.
- Organiser un marché de producteurs et artisans locaux.

IX. Le tout dans un cadre budgétaire maîtrisé

Les communes seront confrontées bientôt à des nouvelles contraintes budgétaires telles que le financement des pensions, la réforme des APE, ... après avoir connu une croissance importante des dépenses de la zone de secours, de la zone de police et les effets de la réforme du chômage sur les dépenses des CPAS.

Malgré ces contraintes, la présente déclaration de politique communale se veut ambitieuse, et pour mener à bien ces projets, la commune de Bernissart s'engage à une gestion prudente, responsable et juste des finances, et notamment à :

- Etre proactive pour obtenir des subsides
- Maintenir l'équilibre budgétaire.
- Maîtriser la masse salariale tout en attribuant progressivement la Révision Générale des Barêmes.
- Limiter les investissements à la balise autorisée par la région wallonne.

La volonté étant de maintenir un équilibre financier et budgétaire durable au bénéfice de tous les citoyens.